Délibération du Conseil Communautaire

Le 05 novembre 2026 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 30 octobre 2026 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	60	
Titulaires présents	47	Allain Tricoire-Jean-Pierre Prigul-Martine Pistarino-Claude Faguet-Françoise Bourgoin-Christèle Durieux-Pascal Devars-Patrick Gérard-Saigne-Monique Boineau-Serrano-Jean-Bruno Deroulede-Murielle Cassier-Didier Bazinet-Michel Desmoulin-Frédéric Beauvier-Luc Chapuzet-Laëtitia Masclet-Philippe Bogaert-Hervé Toussaint-Gérard Gobert-Michel Séjourné-Jean-Jacques Desprès-Ludovic Gillaizeau-Francis Lafaye-Clément Le Mercier-Gilles Mercier-Nicolas Platon-Christine Laurent-Dominique Caillou-Danièle Delpey-Jean-Pierre Chaumette-Francis Duverneuil-Virginie Mouche-Jean-Pierre Paretour-Joël De Luca-Gérard Caignard-Fabrice Boniface-Brigitte Pourtier—Thierry Bacus-Priça Mortier-Florent Simon-Julie Bordet-Denis Ferrand-Mélanie Célérier-Joëlle SaintMartin-Marion Lafaye-Patrick Lachaud-Pierre-Albert Benedetti
Titulaires absents	13	Fabrice Jaubert-Géry Denis-Cécily Bergier-Uriel Gadessaud-Stéphane Durousseau-Franck Blanchardie-Philippe Chotard-Karine Incadona-Christophe Rossard-Pierre Guigné-Jean-Claude Arnaud-Guiillaume Durand-Régis Defraye
Suppléants présents	1	Régine Gauthier pour la commune de Paussac et Saint Vivien
Procuration	8	Cécily Bergier à Christine Laurent Uriel Gadessaud à Nicolas Platon Stéphane Durousseau à Dominique Caillou Franck Blanchardie à Allain Tricoire Christophe Rossard à Jean-Pierre Chaumette Pierre Guigné à Didier Bazinet Guillaume Durand à Florent Simon Régis Defraye à Marion Lafaye

DELIBERATION N° 2026 /170 : (Code Nomenclature /7.10)
DATE : 05 NOVEMBRE 2026
RAPPORTEUR : Jean-Pierre Chaumette
OBJET : Tarifs et modalités des adhésions à l'Office de Tourisme Intercommunal du Périgord Ribéracois pour les régies de l'OTI, de la MDD, du site des tourbières de Vendoire et de la sous-régie de l'OTI au Centre Sport Nature

Il appartient au Conseil Communautaire de se prononcer sur les tarifs et modalités d'adhésion à l'Office de Tourisme Intercommunal du Périgord Ribéracois.

Dans le cadre de ses missions, ce dernier propose aux professionnels du tourisme, un dispositif d'adhésion leur permettant de bénéficier de services de valorisation, de communication et d'accompagnement.

Cette délibération a pour objet d'établir les catégories d'adhésion et les conditions générales de partenariat avec l'Office de Tourisme.

Ces tarifs entreront en vigueur dès la campagne d'adhésion 2027.

Tarification

Adhésion « BASIQUE »	
Gratuite	Site internet (d*escription courte + 1 photo)*
	Mise à jour base de données Régionale (d*escription courte + 1 photo)*
	Guide papier (*Annonce listing)*
	Dépôt de pub dans nos accueils
	Invitations aux évènements (*Éductour, Rencontres)*
	Pack de Communication *Préparation sur commande*

Adhésion « PRENIUM » (Basique + services supplémentaires)	
Presta territoire 24€/an **ou 2€/mois** *(à partir du 1/07)* ******** **Presta hors territoire 36€/an** **ou 3€/mois** *(à partir du 01/07)* ******** Hébergeurs : multi-location **50%** à partir du second hébergement	Site internet (d*escription longue + 5 photos)*
	Mise à jour base de données Régionale *(description longue + 5 photos)*
	Guide papier *(annonce avec photo)*
	Dépôt de pub dans nos accueils
	Invitations aux évènements (*Éductour, Rencontres)*
	Pack de Communication *Préparation sur commande*
	Mise en avant sur les réseaux sociaux
	Invitations aux ateliers spécialisés

	Newsletter des pros
	Utilisation de la marque Périgord Inattendu
	-10% sur les goodies de la marque
	Réduction sur la création de circuits rando au départ de votre activité

Adhésion « PRENIUM WEEBNB » (Basique + services supplémentaires + Webnb)	
Réservée aux prestaires du territoire Périgord Inattendu **96€/an**	Mini-Site internet personnalisé & clé en main via la société WeeBnB

Modalités :

Adhésion Prenium
Ces adhésions sont valables pour l'année civile du 1er janvier au 31 décembre et peuvent être acquittées par des acteurs du tourisme implantés en Périgord Ribéracois ou en dehors.

- Du 1er janvier au 30 juin : Tarif adhésion complète **24 ou 36€/an**
- A partir du 1er juillet : Tarif au prorata des mois restant (un mois commencé est dû) **2€ ou 3€/mois**
- Pour les hébergeurs : si plusieurs location, tarif de **-50%** à partir du 2nd hébergement

Adhésion Prenium-WeeBnB
Ces adhésions sont valables jusqu'à la fin de 1er trimestre et sont réservées aux acteurs du tourisme implantés en Périgord Inattendu.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité se prononce favorablement sur les tarifs et modalités d'adhésion à l'Office de Tourisme Intercommunal du Périgord Ribéracois.

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 56
Votes contre : 0
Abstention : 0

Publié le : 12/11/2026

Le secrétaire de séance du 05 novembre 2026
Nicolas Platon

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Signé électroniquement le 10/11/2026 à 20:31
Par Didier BAZINET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBÉRAC

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 10/11/2026 20:32:18